TEXTE DE POLITIQUE GENERALE

Commission : Environnement

Question : Garantir la protection écologique des océans

Auteur : USA

The United States Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l’environnement - EPA) est l’agence de protection environnementale officielle et gouvernementale des Etats-Unis.

L’EPA aide à former la position du gouvernement des Etats-Unis sur des problèmes internationaux liés à la mer, et à protéger les intérêts environnementaux et économiques américains à travers les océans du monde. Elle travaille en partenariat avec des agents du gouvernement américain, des nations étrangères, des groupes industriels et des organisations non gouvernementales pour assurer que les décisions internationales et le management des problèmes de pollution maritime soient en accord avec la mission des EPA: protéger la santé humaine et maintenir l’environnement naturel - l’air, l’eau et la terre dont dépend la vie.

Pour réduire la dégradation marine, L’EPA a initié et participe à de nombreuses actions, parmi lesquelles :

* Coopération avec l’IMO (International Maritime Organization) pour développer et mettre en oeuvre des normes juridiques qui abordent la pollution des véhicules marins et l’élimination des déchets en haute mer.
* Coopération avec l’UNCEP (United Nations Caribbean Environment Program) situé en Jamaïque, qui se concentre sur la réduction des sources de pollution marine de la plupart des pays de la région caraïbe et dans le Golfe du Mexique.
* En 2016, Organisation, pour la troisième fois par les USA, de la conférence « Our Ocean », voulue par le secrétariat d’Etat.

Au cours de cette conférence, le Secrétariat d’Etat américain a annoncé que 60 pays avaient ratifié le « Port State Measure Agreement ». Cet accord est issu des recommandations de la FAO (Food and Agriculture Organisation of the United Nations) pour en finir avec la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Il liste une série de mesures que s’engagent à prendre les états signataires afin d’empêcher tout débarquement dans leurs ports des ressources issues de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. 10 Etats l’avaient signé en 2014 lors de la première conférence « Our Ocean », ils sont en 2016, 60 à s’engager dans la lutte contre ce fléau des mers.

Les participants à cette conférence, tenue à Washington, ont annoncé plus de 136 nouvelles initiatives de conservation et de protection marines évaluées à plus de 5,24 milliards de dollars, ainsi que de nouveaux engagements sur près de quatre millions de kilomètres carrés d’océan.

Jusqu’à ce jour, les trois conférences « Our Ocean » ont généré des engagements évalués à plus de 9,2 milliards de dollars pour protéger nos océans et se sont engagés à protéger 9,9 millions de kilomètres carrés (3,8 millions de miles carrés) d'océan. Les engagements portent sur les principaux enjeux océaniques de notre époque: les aires marines protégées, la pêche durable, la pollution marine et les impacts climatiques sur l'océan.

Au cours de cette conférence, les USA soutiendront toute résolution visant à la réalisation de ces engagements et des engagements pris lors des conférences de 2017 organisées par l'Union européenne à Malte.